

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

23 juin 2024

Crues du Rhône et des cours d'eau latéraux

Alarme et situation particulière levée

Les précipitations tombées depuis jeudi ainsi que la fonte des neiges et la saturation des sols, ont provoqué une crue du Rhône et des cours d'eau latéraux. Plusieurs débordements et des laves torrentielles ont eu lieu le long de cours d'eau latéraux, notamment dans les régions de Zermatt, du Val d'Anniviers ou d'Evolène. Des dégâts importants ont été constatés. Le débit du Rhône a atteint son pic durant la nuit de vendredi à samedi. La situation est en cours de stabilisation et la décrue se poursuit. L'organe cantonale de conduite (OCC) a donc décidé de lever l'alarme pour le Rhône et les cours d'eau latéraux. Le Conseil d'Etat a également décidé de lever la situation particulière. Les débits des cours d'eau restent cependant encore élevés et les crues ont fragilisé les berges. Il convient donc, ces prochains jours, de rester prudent et d'éviter de s'approcher du lit des cours d'eau.

Un front pluvio-orageux a traversé le Valais depuis jeudi, conjugué à la fonte des neiges et à des sols saturés en eau, il a conduit à une crue du Rhône et de cours d'eau latéraux. Plusieurs débordements et des laves torrentielles ont eu lieu le long de cours d'eau latéraux, comme par exemple dans la région de Zermatt, du Val d'Anniviers ou d'Evolène. Des dégâts importants ont été constatés. Les travaux de rétablissement des infrastructures et du réseau routier sont en cours. Concernant les transports le retour à la normale est attendu dans les prochains jours. Pour le Rhône, le pic de la crue a été atteint dans la nuit de vendredi à samedi avec, par exemple, un débit de 819 m3 par seconde mesuré à Branson.

La situation est en cours de stabilisation et la décrue entamée samedi se poursuit. L'évolution de la situation permet à l'Organe cantonal de conduite de lever l'alarme pour le Rhône et les cours d'eau latéraux. L'état de situation particulière a également été levé par le Conseil d'Etat.

Les crues ont cependant fragilisé les abords des cours d'eau et des glissements de terrains peuvent survenir localement, c'est pourquoi il est toujours conseillé, ces prochains jours, de rester prudent et d'éviter de s'approcher du lit des cours d'eau.

Ces derniers jours des moyens importants ont été déployés. 21 états-majors de conduite ont été actifs. Plus de 200 pompiers, issus de 25 corps différents ont été engagés ainsi qu'une cinquantaine d'astreints à la protection civile et plus d'une centaine de personnes des services en charge des infrastructures de mobilité auxquelles s'ajoutent tous les services communaux et les entreprises engagés.

Personnes de contact

Frédéric Favre, chef du Département des institutions, de la sécurité et du sport, 027 606 50 05

Raphaël Mayoraz, chef du Service des dangers naturels, 079 247 25 57

Marie Claude Noth-Ecoeur, cheffe de l'Organe cantonal de conduite, 079 318 67 28